

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**
80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 24 juin 2025

Tél : 04 32 44 89 30

N° 25/025

**OBJET : attribution et autorisation de signature
Marché de travaux – salle du conseil d'administration**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juin à onze heures et trente minutes, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

Etaient présents : Madame Dominique ANCEY, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Didier PERELLO, Monsieur Gilles RIPERT, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur François LUCAS, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Frédéric ROUET, Madame Sophie MARQUEZ, Monsieur Marc MOSSE, Monsieur Anthony ZILIO.

Etaient absents et excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Monsieur Serge SOLER et sa suppléante Madame Nadine DRIES, Monsieur Nicolas PAGET et son suppléant Monsieur Stéphane SAUVAGEON, Madame Geneviève JEAN et son suppléant Monsieur SIAUD.

Etaient représentés : Madame Laurence CHABAUD – GEVA a donné procuration à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom, Madame Martine DURIEU a donné procuration à Monsieur Maurice CHABERT pour la représenter et voter en son nom.

Le Président rappelle qu'au mois de mars dernier, il a été émis le souhait de disposer d'une salle plus importante pour le Conseil d'administration afin d'accueillir un plus grand nombre de personnes et de pouvoir l'aménager selon les types de réunion. Il a été alors proposé de réaliser des travaux d'aménagement, d'extension et de modernisation des équipements.

Pour rappel, le CDG 84 dispose actuellement d'une salle de réunion du conseil d'administration qui peut accueillir 22 personnes en mode réunion et au maximum 32 en configuration conférence. Sa modularité est limitée, et le système de visio-conférence demande à être modernisé.

Grâce aux compétences d'un architecte, le CDG 84 a pu lancer un **marché public portant sur le réaménagement et l'extension de la salle du Conseil d'administration.**

Le marché publié a été lancé le **24 avril 2025**, décomposé en huit lots :

- Lot 1 : Cloison/Faux Plafond ;
- Lot 2 : Climatisation/Ventilation ;
- Lot 3 : Electricité ;
- Lot 4 : Equipement numérique ;
- Lot 5 : Menuiseries ;
- Lot 6 : Peintures ;
- Lot 7 : Démontage passerelle ;
- Lot 8 : Mobilier.

Les candidats avaient jusqu'au **24 mai 2025** pour déposer leur offre.

A la suite de la Commission d'Appel d'Offres qui a eu lieu le 24 juin 2025 et au regard du procès-verbal, les offres économiquement les plus avantageuses ont été dégagées.

REÇU EN PREFECTURE

le 25/06/2025

Application agréée Egalité 0000

99_DE-084-288400039-20250624-024_025-DE

REAMENAGEMENT ET EXTENSION – SALLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CDG 84

ANALYSE DES OFFRES

DESIGNATION	MONTANT HT	OFFRES	ENTREPRISES
Lot 1 - CLOISONS – FAUX PLAFOND	21 000, 00 €	19 971,00 €	DEGIRMENCI
Lot 2 – CHAUFFAGE CLIMATISATION VMC	51 000,00 €	51 089,00 €	JULLIAN
Lot 3 - ELECTRICITE	24 000, 00 €	17 755,00 €	CADELEC
Lot 4 – FOURNITURE ET INSTALLATION EQUIPEMENT NUMERIQUE	33 104, 00 €	41 979,76 €	ERM
Lot 5 – FOURNITURE ET POSE BRISE SOLEIL ORIENTABLE	118 000, 00 €	109 400,00 €	VERALIA
Lot 6 – PEINTURE	3 000, 00 €	2 892,64 €	GARCIA
Lot 7 – DEMONTAGE PASSERELLE METALLIQUE	11 000, 00 €	10 800,00 €	VERALIA
Lot 8 – MOBILIER	28 000, 00 €	34 404,95 €	EPOXIA
Total HT	289 104,00 €	288 292,35 €	

Les membres du Conseil d'Administration,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil d'administration autorisant le président à prendre toute décision pour la préparation et la passation, l'exécution et le règlement des marchés qui peuvent être passés selon une procédure adaptée en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au budget,

Vu l'Avis d'Appel Public à la Concurrence,

Vu les propositions reçues en réponse,

Où l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDENT à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur le Président à signer le marché ainsi que tout document y afférant, y compris avenants, avec chaque candidat retenu, concernant le réaménagement et l'extension de la salle du Conseil d'administration.

Pour extrait conforme,

Le Président du
Centre de Gestion de la fonction
Publique territoriale de Vaucluse
Certifie le caractère exécutoire
de la présente décision
AVIGNON, le 03 JUIL 2025

